

Réf: Dossier N° 066658

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOFFI & FANNY AGRICULTURE MARAÎCHÈRE »  
en abrégé « KOFAGRIM »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Faya, Lot 92, Ilot 07

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 12/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOFFI & FANNY AGRICULTURE  
MARAÎCHÈRE » en abrégé « KOFAGRIM »

Objet : Agriculture maraîchère; Commercialisation de produits maraîchers; Import-export de produits maraîchers; Vente de matériel agricole; Exploitation et développement de plantations; Formation, diverses prestations. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Faya, Lot 92, Ilot 07

Dirigeant(s) : M KOUAME KOUASSI DOUGLAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00248 du 27/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02697/GTCA/RC/2022 du 27/01/2022

